



Jacques MARILOSSIAN  
Député de la 7ème circonscription des Hauts-de-Seine

Membre de la commission de la défense nationale  
et des forces armées

Le 13 novembre 2018

Cher Monsieur, Chère Madame,

Vous avez bien voulu attirer mon attention sur l'abaissement de la limitation de vitesse sur les routes nationales à 80 km/h.

Je veux avant tout vous rappeler que lorsque les contraventions sont décidées, **une tolérance de 5 km/h est appliquée** : c'est parce que vous circulez à 86 km/h que votre vitesse est ramenée à 81 et que vous êtes donc sanctionné !

Vous citez dans votre message un automobiliste flashé à 101 km/h en disant que cela est la vitesse réglementaire en Allemagne ou au Royaume-Uni. Mais pourquoi ne citez-vous pas l'exemple de la Belgique (70 km/h en Flandres, 90 en Wallonie) ou des Pays-Bas (à 80 km/h) ?

Si nous décidons de mener cette politique, c'est parce qu'elle doit sauver des vies. La mortalité sur les routes augmente et dépasse les 3400 morts par an. **Cette mesure devrait épargner 250 à 300 vies par an !** Voilà la raison de notre action.

Prenons un **exemple concret** :

- Imaginons deux voitures à 90 km/h à 20 mètres l'une de l'autre, par temps sec. La première freine soudain : elle s'arrêtera au bout de 41 m. Le conducteur de la seconde aura parcouru 27 m en une seconde, avant de freiner. **La deuxième voiture heurtera ainsi la première à une vitesse de 40km/h.**
- Ces deux mêmes voitures roulent à 80 km/h (toujours à 20 m l'une de l'autre, par temps sec, sur voie secondaire). La première freine soudain : elle s'arrêtera au bout de 32 m. Le conducteur de la seconde aura parcouru 24 m en une seconde, avant de freiner. **La seconde voiture heurtera ainsi la première à une vitesse de 30km/h.**

Le premier choc correspond à une énergie cinétique de  $\frac{1}{2} mv^2$ , où  $v^2$  vaut  $40 \times 40 = 1600$  joules.

Le deuxième choc correspond à une énergie cinétique de  $\frac{1}{2} mv^2$ , où  $v^2$  vaut  $30 \times 30 = 900$  joules.

**Avec une vitesse de 90km/h, le choc est presque deux fois plus violent (1600/900) qu'à 80 km/h.**

Cette baisse de la vitesse fonctionne : en Suède, elle a conduit à une baisse de 14% de la mortalité routière. De tels résultats épargneraient plus de 500 vies par an en France (on n'en attend que la moitié, preuve que ces estimations sont raisonnables). Elle présente aujourd'hui un taux de 25 morts par an sur les routes par million d'habitants contre 49

pour la France...

D'ailleurs, quatre des six pays les plus sûrs d'Europe sur la route ont adopté une telle législation. En nombre de kilomètres parcourus, ce sont même 5 des 6 meilleurs élèves qui ont limité leur vitesse sur le réseau secondaire à 80km/h : les Pays-Bas, la Suède, le Danemark, la Finlande.

Je vous prie de croire, Cher Monsieur, Chère Madame à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Jacques MARILOSSIAN